Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Landivy - Tome IV

Landivy. — [Ecclesia] *de Landa* [vici], rangée par l'auteur des *Actus P. C.* au nombre de celles dont il attribue la fondation à Saint-Thuribe, IX^e^ s. — Les hêtres dont sont plantés dans ce canton les tertres rocheux, et les arbres verts, sapins ou mélèzes, qui entourent les maisons bourgeoises disséminées dans la campagne, lui donnent un cachet et un aspect caractéristiques. — On mentionne au XVII^e^ s. le grand chemin de la Dorée à Landivy. — Depuis 1903, Landivy est tête de ligne pour les chemins de fer départementaux de Laval et Mayenne. La jonction avec Saint-Hilaire-du-Harcouët a été faite en 1909.

Population : 1.998 hab. en 1902 ; — 1.896 hab. en 1906.

Poste de gabelle au bourg, 1739.

A remarquer dans le bourg, la porte de la cave de la maison (neuve) d'une pharmacie. Elle vient, dit-on, de Savigny, est du style de la Renaissance, ornée aux pieds-droits de cariatides et, au linteau, de losanges et d'une bordure saillante. Dans la tour de la maison Le Dauphin est aussi un petit édicule de même provenance, du XV^e^ siècle, encadrant l'écusson d'un abbé, sommé d'une crosse.

Par lettres royales de Charles IX, enregistrées le 25 septembre 1572. Guy de Scépeaux est autorisé à « tenir trois foires l'an à Landivy et un marché, chaque sepmaine ».

Curés : Pierre *Pasquier* est témoin en 1410 du testament de Marie de Landivy. — Pierre de *Raciné,* † 1720 ; v. t. IV, art. *Bois-de-Chambre.* — Parfait-Nic. *Guilbert* fit graver sur marbre une inscription constatant que le chœur de l'église avait été reconstruit sous son rectorat, 1778. — J.-B. *Voillaume,* nommé maire, pour faire preuve sans retard de son zèle patriote, demande, le 14 sept. 1790, la destitution par le directoire de deux conseillers municipaux, Lhermelin et Fourel, pour des « propos nuisibles à la perception des impôts ». Il reçoit un refus formulé sévèrement.

L'*école* communale tenue par les sœurs d'Evron a été laïcisée par arrêté préfectoral du 19 janvier 1903.

Guillaume Robillard, maître en écriture, et Julienne Aufray, sa femme, vendent leurs lieux de la Boëe et de la Mazure, 1782.

Seigneurs : Philippe de Landivy ratifie de 1198 à 1212 les dons de Robert de Landivy son oncle au prieuré de l'Abbayette, spécialement celui de la chapelle de la Censive en Saint-Denis-de-Gastines. Robert de Gorram lui abandonna pour le cas où il n'aurait pas de fils tous ses droits et ses revenus dans le fief du seigneur de la Rongère. — Geoffroy de Landivy acheta en 1269 de Renaud de Landivy, qui appartenait sans doute à une branche cadette, un nombre considérable de domaines, métairies, fiefs, terres de diverses natures, situées dans les paroisses de Saint-Mars. de Landivy et Saint-Ellier. Toutes celles qui ont pu être identifiées, sont notées à l'article qui les concerne pour cette acquisition, dont le prix fut de 300 livres tournois. Raoul, fils du vendeur, ratifia l'acte paternel. — Jean de Landivy, mort avant 1322, sgr de Landivy d'après un titre, était sans doute fils du précédent. Jean, époux en 1340 de Jeanne de Quatrebarbes, serait son petit-fils, issu de Guillaume de L. et de N. Sauvage. En tous cas, il est le père de Jean de L., le capitaine bien connu dont il est parlé à part, et de Jeanne de

L., qui porta la terre de son nom à Jean de Scépeaux, d'où : Guy de Scépeaux, mari de Guillemette de Montenay, sa curatrice en 1424. — Yves de Sc., issu cadet de cette alliance, président au parlement de Paris, mourut en 1463, sans enfants de Charlotte de Beauvau qui convola avec Jean Rabaud, sgr d'Ivoy, mais eut pour douaire la terre de Landivy jusqu'à sa mort en 1493. — François de Scépeaux, neveu et héritier d'Yves, épousa Marguerite d'Estouteville, dame de Mausson, et c'est par là que les deux domaines se trouvèrent réunis. — Il était donc faux de dire (t. II, p. 539) que Jean de Landivy, le capitaine, mort en 1403 et non 1406, avait fait son héritier Jean de Landivy. son cousin. Il est bien vrai toutefois que, se voyant vieux et sans enfants, pour répondre aussi au désir de Marguerite de la Macheferrière, sa femme, il avait donné le tiers de son patrimoine et tous ses acquêts à son cousin germain qui épousait Marie Papin, fille de Geoffroy P. et d'Isabelle de la Macheferrière, et ainsi nièce de la dame de Landivy. Ce contrat en cour de Pontmain est du 13 mars 1392. Mais par acte du 2 novembre 1395, le mari de Marie Papin renonçait à ces conventions, sauf pour les acquêts qui lui restèrent.

Le 25 juin 1592. Guy de Scépeaux obtient des lettres du roi pour faire tenir les audiences de sa juridiction une ou deux fois par semaine.

Les arch. départementales ont acquis en 1906 un dossier qui provient peut-être du chartrier disparu de Mausson, mais qui concerne la châtellenie de Landivy plutôt que la terre de Mausson.

Le pays de Landivy *Landeviensis vicinia,* dont Grimoald eut la prévôté au nom du premier baron de Mayenne, avait par sa situation une grande importance féodale. C'est dans cet angle du Maine que convergeaient presque toutes les voies qui, traversant la province, conduisaient au Mont-Saint-Michel, et mettaient pour leurs intérêts commerciaux le Maine et la Bretagne en communication suivie. C'est ce qui explique les nombreux passages défendus par des châteaux et des sanctuaires vénérés, que nous y constatons : le Pont-Main, avec son église et son château qui fut d'abord un châtelier sans maçonnerie ; le Pont-Dom-Guérin, où se rencontrent la chapelle de l'Ermitage, d'une très haute antiquité, et le château de Mausson, primitivement aussi châtelier du XII^{e} s. ; le Pont-Aubray, dont la chapelle n'est pas moins ancienne et dont le châtelier est resté avec sa disposition primitive du XI^{e} ou XII^{e} siècle ; le Pont-Juhel, qui n'eut pas de chapelle, ni peut-être de château fort, mais dont la situation est peut-être plus forte que les trois autres.

La translation des « Saints de Savigny » dans la nouvelle église du monastère, le 1er mai 1243, avec les cérémonies pompeuses qui la précédèrent et l'accompagnèrent, fut un des événements historiques du pays. Le couvent est à deux kilomètres de Landivy. Aucune autre paroisse n'en fut aussi vivement impressionnée. L'annaliste du couvent ne cite pas moins de onze guérisons opérées en faveur de paroissiens de Landivy « voués aux saints », *sanctis Saviniensibus.* Quelques noms semblent appartenir aux branches cadettes de la famille de Landivy. Au milieu du XIII^{e} s., les noms de famille étaient tous héréditaires. Les roturiers mentionnés ici ont tous leurs noms patronymiques qui même, pour la plupart, ont servi depuis à désigner les lieux qu'ils habitaient : Osmund l'Emondière, Auguin l'Auguinière, Taboer la Tabourie, Pivet la Pifetière, Lebreton la Bretonnière. Jean de Landivy, Guillaume de Landivy, et peut-être Osmunt de Landivy et Joie ou Miles Joée de Landivy appartiennent aux branches collatérales de la famille féodale.

« Miles Joée de Landevico » avait depuis trois ans une jambe raccourcie et ne marchait qu'avec des béquilles. Il se voua à nos saints, dit le moine, et ses nerfs se détendirent (p. 17). — Gervaise, enfant de quatre ans, fille de Guillaume de Landivy et de Nicole, sa femme, était à l'agonie ; sa mère veut la réchauffer sur son sein ; elle est froide, sans un souffle et toute raide. Désespérée, la mère la pose à terre et, aidée de sa servante, se prépare à l'ensevelir, lui couvrant d'abord le visage d'un voile. Le mari survient, console sa femme, lui dit de vouer l'enfant au bienheureux Hamon et à ses compagnons. La mère obéit et à peine son vœu est-il émis que l'enfant revient à la vie, saine et sauve. (p. 28-29). — Guillot de Landivy, « que nous connaissions très bien », dit le moine,

fils de W. Osmunt, était possédé du démon depuis sept jours, ayant horreur de l'église et des saints, grinçant des dents et se déchirant lui-même. Quatre hommes le portent de force à l'église, lui présentant les reliques de saint Hamon ; il les jette contre la muraille, puis il tombe lui-même comme une pierre et reste sans mouvement tout le jour. Les moines prient pour lui en chapitre ; l'abbé Etienne conjure le démon, dit et répète à l'oreille du jeune homme : *Ave Maria,* le malade répond *gratia plena* et il est délivré (p. 46).

Raoul Taboer eut un abcès qui lui remplissait toute la bouche. Cela durait depuis quatre jours. Il s'était voué aux saints. Il met à son cou le filet, signe de son vœu, prie avec ferveur. Une demi-heure après, l'abcès s'était détaché de sa langue ; il put parler, prendre quelques tisanes, *sorbitiunculas,* et quatre jours après, il était complètement sain (p. 49).

André Auguin avait depuis trois semaines le pied enflé à pleine peau et souffrait horriblement. Trois plaies profondes s'ouvrent, l'une donne du sang, les autres de l'eau rouge. Tout est perdu, disent les parents, son pied est mort. On voue l'enfant aux saints et le lendemain les cicatrices même ne se voyaient plus (p. 51).

Pétronille, fille de Jean de Landivy, était paralysée ; ayant les pieds, les jambes, les mains tellement contournés qu'elle ne pouvait plus que ramper par terre. On l'amène à Savigny ; elle boit de l'eau des reliques. on lui applique les mains aux reliquaires ; elle est guérie et s'en retourne joyeusement (p. 52).

Le fils de Nicolas Dibler mourait de la pierre : il fait vœu et rend le calcul. Sa mère est également guérie d'une plaie profonde à la poitrine et d'une fistule (p. 63).

Guillaume Alard est guéri de douleurs néphrétiques ; Robin Pivet, d'une plaie où l'on eût mis un œuf ; Jean Lebreton, d'accidents splénétiques qui lui faisaient perdre la parole ; Odion Triguel, d'idiotisme (p. 65, 73, 76).

Les insurgés paraissent au mois de février 1799. Le chef du cantonnement en arrête cinq le 17. Au mois d'août la municipalité forme une colonne mobile. Elle appelle quand même au secours (13 août), et inutilement, car les royalistes y viennent au nombre de six cents le 10 novembre, saccagent la mairie, abattent l'arbre de la liberté et font sonner l'*Angelus* trois fois. Ils passent venant de Fougerolles le 14 janvier 1800, et repartent le lendemain pour coucher à Lesbois. Le 5 février on est encore en état de guerre, car les officiers de la 24^{e} demi-brigade à Landivy et à Saint-Mars enlèvent les bestiaux, les grains, les harnais des parents et oncles d'insurgés.

Maire : Nourry, 1904.